



Municipalité d'Oka

FORMULAIRE 21 L'EXPLOITER OU L'AGRANDIR UNE CARRIÈRE, GRAVIÈRE, SABLIERE OU TOURBIÈRE

Réf : Règlement 2013-111, article 6.6.13

PROCESSUS À SUIVRE

- Suivre **chacune des neuf (9) étapes** du présent formulaire.
- Déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés à l'étape 8, au comptoir de la réception de la Mairie située au 183, rue des Anges, Oka, J0N 1E0.
- Prévoir de défrayer le coût du certificat d'autorisation au montant de **100 \$**.
- Le Service de l'urbanisme communiquera avec vous lorsque le certificat d'autorisation sera délivré.

N.B. : Il vous est nécessaire de fournir tous les documents énumérés ci-dessous ainsi que toutes les informations requises pour ouvrir un dossier en vue de l'obtention d'un certificat.

1. IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX

Adresse complète :

Numéro de lot :

2. IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom complet :

Adresse complète :

No. de téléphone :

() -

() -

() -

3. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Même que le requérant ?

Oui

Non

Si non, nom complet :

Adresse complète :

No. de téléphone :

() -

() -

() -

4. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR

Même que le requérant ?

Oui

Non

Même que le propriétaire ?

Oui

Non

Si non, nom complet :

Adresse complète :

No. de téléphone :

() -

() -

() -

No. de RBQ :

5. ÉCHÉANCIER ET COÛT DES TRAVAUX

Début des travaux le :

Fin des travaux le :

Coût approximatif des travaux :

\$

6. NATURE DES TRAVAUX

Exploitation d'une carrière

Agrandissement d'une carrière

Exploitation d'une gravière

Agrandissement d'une gravière

Exploitation d'une sablière

Agrandissement d'une sablière

Exploitation d'une tourbière

Agrandissement d'une tourbière



Municipalité d'Oka

FORMULAIRE 21 L'EXPLOITER OU L'AGRANDIR UNE CARRIÈRE, GRAVIÈRE, SABLÈRE OU TOURBIÈRE

Réf : Règlement 2013-111, article 6.6.13

7. DESCRIPTION DES TRAVAUX

8. LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

- Une copie de l'acte notarié si vous êtes nouveau propriétaire OU une procuration si vous agissez à titre de requérant au nom du propriétaire.
- Une copie de la demande de certificat d'autorisation requis en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement.
- Le certificat d'autorisation requis en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement.
- Deux copies des plans illustrant l'ensemble des lots ou terrains concernés par l'exploitation, le lieu et la superficie de l'exploitation, et la localisation des aires tampons, les voies d'accès, les distances du lieu d'exploitation par rapport aux lacs, cours d'eau, marécages et construction.

9. SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE

Signature : _____ Date : _____

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux sans l'obtention d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 450 479-8333 aux postes 234 ou 226.